

**Motion de MM. Alain Marquet, Roger Deneys, Alain Dupraz, Sami Kanaan, Christian Zaugg, Mmes Marie Vanek, Michèle Künzler et Liliane Johner:
«Information pour la population et le Conseil municipal: quels projets dans le cadre de l'application du PL 8014?»**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 11 septembre 2001)

MOTION

Considérant:

- les intentions de la Ville de Genève en vue d'encourager les mobilités douces;
- les impacts positifs de ce type de déplacements sur la santé des personnes, l'activité des commerces et plus généralement la convivialité des espaces concernés;
- les améliorations nettement perceptibles dans les communes ayant établi de véritables zones piétonnes;
- les nombreuses concertations prévues ou possibles en Ville de Genève pour ce type d'aménagements;
- la nécessité de tenir informée la population sur les projets de ce type,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de l'informer et de rendre public par une large information les projets dont il entend proposer la réalisation en application de la loi 8014 (création de zones piétonnes) et de la loi 8148 (compétences des communes en matière de circulation).